Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 4 (1868)

Heft: 23

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE 1er DÉCEMBRE 1868

4e année. N° 23.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

PRIX D'ABONNEMENT : Pour toute la Suisse, 5 francs par an ; pour l'étranger, le port en sus. — Prix du numéro, 30 cent. — PRIX DES ANNONCES : 20 cent. la ligne ou son espace

Les lettres et envois doivent être affranchis.

Il sera donné un compte-rendu de tout ouvrage dont la rédaction recevra un exemplaire.

Les réclamations concernant l'*administration* et l'*expédition* du journal doivent être adressées à M. *Estoppey, gérant de l'*EDUCATEUR, à *Lausanne*, et tout ce qui regarde la *rédaction*, y compris les journaux d'échange, à M. *le professeur Daguet*, à *Neuchâtel*.

SOMMAIRE. Biographie populaire des pédagogues suisses (suite : Emmanuel de Fellenberg). — Méthodes de lecture (Statilégie). — Conférences des instituteurs neuchâtelois (suite). — Correspondance (Réforme de l'orthographe). — Partie pratique (Dictée orthographique). — Chronique bibliographique (Premiers exercices intellectuels à l'usage des jeunes enfants). — Chronique scolaire.

BIOGRAPHIE POPULAIRE DES PÉDAGOGUES SUISSES

Emmanuel DE FELLENBERG[1]

Sans être un pédagogue proprement dit, c'est-à-dire sans avoir jamais fait de l'enseignement une profession suivie, l'homme célèbre dont nous allons esquisser la vie, mérite cependant une place dans cette galerie, soit comme un des plus grands fondateurs

1 Nos sources pour cette biographie sont : *Fellenberg's Leben und Wirken*. Berne 1845 ; — Emmanuel von Fellenberg, dans les biographies suisses de Hartmann de Soleure ; — on peut voir sur Fellenberg une notice *anonyme*, excellente et très bien écrite, extraite du premier de ces ouvrages dans la *Revue suisse* de 1845, p. 488 ; — un écrit de Fellenberg intitulé : *La mission providentielle de la Suisse* (en allemand).

et organisateurs d'écoles qui aient existé, soit par la grande impulsion qu'il a donnée au développement de l'instruction publique, non seulement en Suisse, mais dans le monde entier.

Emmanuel de Fellenberg était né à Berne en 1771, d'une famille patricienne. Sa mère était la petite et l'arrière petite fille des deux amiraux Tromp, les plus grands hommes de mer qu'ait eus la Hollande après Ruyter, le plus illustre de tous. Aux souvenirs héroïques de sa famille, madame de Fellenberg alliait un amour passionné pour la liberté, qu'elle transmit à son fils comme un précieux héritage. Un jour voyant pleurer sa mère, Emmanuel lui demanda ce qui lui faisait ainsi verser des larmes. « C'est que de l'autre côté des mers, il y a un peuple qui combat pour sa liberté et qui est menacé de la perdre ». Il s'agissait des compatriotes de Washington qui venaient d'éprouver une défaite. Non moins remarquable par la bonté du cœur, madame Fellenberg conduisit une fois son fils à Königsfelden, où se trouvait un hospice d'aliénés, et fit promettre à son fils d'être toute sa vie l'appui des malheureux. Le père de Fellenberg était aussi un homme distingué, un ami de l'éducation et lié avec Pestalozzi. Ce dernier allait souvent le voir au château de Wildenstein que M. de Fellenberg habitait en qualité de bailli de la contrée pour leurs Excellences de Berne. Elu président de la société helvétique, la plus ancienne des sociétés fédérales, M. de Fellenberg père y prononça un discours sur la nécessité d'améliorer l'éducation nationale, qu'entendit avec émotion le jeune Emmanuel, âgé alors de 15 ans.

Après avoir fait quelques études dans la maison paternelle et à Colmar sous le poète aveugle Pfeffel et ses habiles collaborateurs, Fellenberg fit ses études universitaires à Tubingue, et compléta son éducation par une série de voyages et de séjours en France, dans les diverses parties de l'Allemagne et de la Suisse. De toutes les études qu'il eut l'occasion de faire à cette époque, la plus féconde fut celle de la philosophie de Kant, dont la doctrine basée sur le sentiment du devoir et la conscience pure devint la directrice de toute sa vie. La plupart du temps Fellenberg voyageait à pied, le sac sur le dos, partageant le repas frugal des paysans et travaillant même avec eux dans les champs pendant plusieurs semaines consécutives.

Fellenberg était revenu de Paris en 1796, avec la conviction que la Suisse ne tarderait pas à être envahie si les gouvernements ne se rapprochaient pas du peuple. Le seul moyen pour arriver à ce résultat, c'était d'abolir les priviléges de familles et d'établir l'égalité entre les citoyens. Fellenberg parla et écrivit dans ce sens. On se moqua de lui. Deux ans plus tard les Français entrèrent en Suisse. Fellenberg, alors officier de milice, fit son devoir en brave. Après la capitulation de Berne, sa tête fut mise à prix par les agents de la France « pour avoir excité les paysans à la guerre ». Fellenberg parvint à se dérober à leurs poursuites. Le gouvernement issu de la révolution lui confia des emplois publics. Mais Fellenberg se dégoûta vite de la carrière administrative et se tourna vers l'agriculture et l'éducation, les deux grands objets qui devaient remplir sa vie.

A deux lieues au nord de Berne, on voyait à la fin du siècle dernier une maison délabrée, d'un style rococo, portant le nom de Wyl-Hof. La contrée environnante n'offrait qu'un sol marécageux couvert d'une végétation rabougrie. Fellenberg en fit l'acquisition en 1799, et en peu d'années ce lieu solitaire et sans rapport voyait sa masure transformée en une Ferme-modèle, sans pareille en Suisse et en Europe. Fellenberg s'était fait lui-même agriculteur, irriguant ses prairies, maniant la pioche ou la bêche, perfectionnant ses charrues et ses herses, variant et améliorant les diverses cultures.

Cette première création fut suivie d'une seconde d'un plus grand prix aux yeux du philanthrope et de l'ami du bien public. C'est l'Ecole des pauvres, fondée en 1804, l'année même où Pestalozzi se voyait dépouillé par les évènements politiques de la jouissance du château de Berthoud, où il avait ouvert son école normale. Fellenberg, qui connaissait le prix de cet homme, parvint à l'associer à ses travaux. Mais ces deux hommes étaient plus faits pour s'estimer que pour s'entendre. Ils se séparèrent au bout de quelque temps et demeurèrent cependant amis.

Le but de Fellenberg, en établissant une *école de pauvres*, était de réaliser la promesse faite à sa mère et de relever les classes inférieures de la société par un travail intelligent et rémunérateur. Les élèves de cette école étaient de petits mendiants, des enfants aban-

donnés, des délinquants, de jeunes forçats libérés même. Fellenberg les habillait, les nourrissait et les instruisait par dessus le marché, à la condition d'exécuter les travaux agricoles à leur portée, qu'on leur faisait faire dans le vaste domaine d'*Hofwyl*. Mais la difficulté était de trouver des instituteurs qui joignissent à la connaissance pratique de l'agriculture, la culture intellectuelle et l'enseignement des autres branches de l'instruction. Un hasard providentiel fit connaître à Fellenberg l'homme nécessaire. C'était un jeune éducateur thurgovien nommé Wehrli. Pendant 24 ans, Wehrli dirigea l'*école des pauvres* avec un dévouement admirable, donnant le beau et touchant spectacle d'un homme vertueux, humain et éclairé; instruisant, la bêche à la main, ses élèves travaillant dans les champs à ses côtés. C'était là un grand exemple donné aux pays civilisés. On leur montrait comment il fallait s'y prendre pour extirper le fléau du paupérisme. Aussi l'école des pauvres d'Hofwyl fut-elle la pépinière de nombreux établissements analogues, non seulement en Europe, mais jusque dans l'Amérique du nord, le Brésil, les Indes orientales. Mais pour que ces établissements prospérassent, il eût fallu pouvoir transplanter des hommes comme Fellenberg et Wehrli.

La routine est le grand fléau de l'agriculture comme de tous les arts dans ce monde. Pour l'extirper, il était de toute nécessité que les propriétaires, les riches paysans fussent initiés à la culture rationnelle des terres. Fellenberg fonda, pour les fils de paysans riches, son Institut agronomique. Bien que les instituteurs distingués ne lui fissent pas défaut, Fellenberg se mit lui-même à l'œuvre. Mais cette nature impérieuse et ardente manquait de la douceur et de la patience essentielles à l'instituteur. Il renonça bientôt à l'enseignement et se contenta de la direction de l'école. Pour répandre ses procédés et donner une idée des résultats obtenus, il imagina des fêtes populaires de l'agriculture, qui étaient de véritables expositions de cultures, d'instruments, avec des concours de charrues et une distribution de prix aux employés de la maison. Deux de ces fêtes, celles de 1807 et de 1810, furent très brillantes et attirèrent une foule de connaisseurs et de simples curieux de toutes les classes de la société, à commencer par l'impératrice de Russie, Elisabeth de Bade,

et Mme de Staël, l'auteur de Corinne et du beau livre sur l'Allemagne. Les fêtes populaires d'Hofwyl eurent un grand retentissement et furent copiées dans la Bavière et dans le Wurtemberg, où se célèbre encore avec grand enthousiasme la fête populaire de Cannstatt. Le roi Guillaume de Wurtemberg, mort en 1864, et dont nous avons trouvé la mémoire si honorée dans ce pays pour son administration éclairée et bienfaisante, était un des plus grands admirateurs de Fellenberg. Il avait visité lui-même avec sa première femme, étant encore prince royal, l'institut agronomique, que, devenu roi, il s'empressa de reproduire dans l'école d'agriculture encore existante de Hohenheim, près de Stuttgart. A. D.

DES MÉTHODES DE LECTURE

STATILÉGIE

ou méthode pour apprendre à lire en quelques heures.

(Rapport présenté à la Société pédagogique (section de Neuchâtel) par M. Bertrand, instituteur à l'Ecole primaire.)

Je vous offre ici, mes chers collègues, l'exposé de la méthode que M. Bourrousse de Laffore soumettait, en 1828, à l'examen de plusieurs académies de France, en même temps qu'à l'épreuve dans diverses écoles.

Le titre de cette méthode est pompeux et n'est pas exempt d'exagération. Les faits semblèrent toutefois donner presque raison à ce titre ; car le résultat de l'examen fut partout favorable à M. de Laffore et lui valut des éloges aussi unanimes que flatteurs. M. Mignet, de l'Institut et l'un des esprits les plus distingués de France, appelle cette méthode une des plus belles déductions de l'esprit humain. Il dit qu'elle est à la propagation de la lecture ce que l'invention de l'imprimerie fut à celle des livres. M. Francœur, aussi membre de l'Institut et connu dans le monde savant comme un mathématicien éminent, affirme dans un rapport que cette méthode peut être regardée comme portant l'art de lire à son plus haut degré de simplicité. Le Conseil général du département de l'Aisne vota même, à cette époque, une somme de dix mille francs pour encourager l'établissement de la méthode statilégique.

Des difficultés surgirent cependant de la part des autorités universitaires, et cette méthode, à laquelle tout promettait un si brillant avenir, demeura pendant vingt-cinq ans le secret de son auteur et des personnes auxquelles M. de Laffore avait vendu son brevet. Le secret allait cepen-

dant être celui de tout le monde quand, en 1852, M. de Laffore se décida à publier sa découverte. Par cette publication, la méthode put être épurée des altérations que quelques auteurs lui avaient fait subir; mais on ne put lui rendre ce prestige de la nouveauté qui eût suffi à la faire connaître. Elle est allée se confondre avec les autres ouvrages sur la même matière que chaque année voit éclore en plus d'un lieu.

Comme cette méthode a des titres sérieux à l'attention des instituteurs, tant par la voie nouvelle qu'elle a ouverte à l'enseignement de la lecture que par les avantages réels qu'elle présente sur les méthodes dites d'épellation, nous essaierons d'en indiquer brièvement le but, les principes et les procédés.

M. de Laffore se propose de simplifier l'enseignement de la lecture. Pour parvenir à son but il ne remanie pas, afin de les perfectionner, les méthodes en usage autour de lui. S'isolant de ses souvenirs, il observe avec attention le jeu des organes de la parole, il écoute de quelle manière les sons se forment dans la bouche, il cherche dans les relations entre le langage parlé et le langage écrit le principe fondamental de la lecture, et il arrive ainsi à constater qu'une même loi préside également aux combinaisons des sons dans le langage et à l'arrangement des signes de l'écriture. « Dans le langage parlé, dit-il, les sons se produisent successivement, » dans un ordre chronologique, de même dans l'écriture, les signes gra- » phiques ou lettres sont placés à la suite les uns des autres et exacte- » ment dans l'ordre des sons dont ils tiennent lieu. » Cette simple remarque est la clef de toute la *statilégie*. Pour M. de Laffore : « Lire n'est » autre chose que prononcer successivement les voyelles et les conson- » nes, dans l'ordre où elles sont écrites et sans combinaison des unes » avec les autres. »

Il suffit donc, pour lire, de connaître la valeur phonique des lettres. C'est là toute la science qu'exigent, pour être lues, les langues où chaque son est représenté par une lettre et où chaque lettre ne représente qu'un son. Pour le français, il faut connaître encore la valeur des lettres suivant leur position dans la syllabe. Ces deux valeurs étant bien connues, il n'y a plus, pour lire, qu'à prononcer chaque voyelle et chaque consonne de la même manière et dans le même ordre que nous prononçons en parlant. Voilà ce qu'affirme la statilégie, dont le trait le plus caractéristique est de réduire la lecture à l'énoncé successif de termes simples, tandis que les anciennes méthodes en font toujours un calcul d'agglomérations de termes complexes.

Partant du fait que la parole n'emploie que deux éléments, savoir des

sons purs (voyelles) et des sons articulés (consonnes), M. de Laffore n'admet non plus pour éléments de la syllabe que les consonnes et les voyelles, telles que l'oreille les entend et non telles que l'écriture les représente. Cette manière de voir amène divers changements dans l'appellation des lettres et dans le groupement des voyelles et des consonnes, elle exige la division des mots en syllabes, nécessaire à la détermination de la valeur de position des lettres.

Comme ces choses ont une certaine importance dans une méthode de lecture, examinons de quelle manière procède la statilégie.

M. de Laffore commence par l'étude des lettres. Le premier tableau de sa méthode contient, en deux colonnes, toutes les voyelles et toutes les consonnes phoniques, c'est-à-dire tous les sons parlés; mais non tous les signes graphiques par lesquelles on les représente. Ainsi le son *ou* figure parmi les voyelles et le signe *y* en est exclu, parce qu'il représente le même son que la lettre *i*. Les lettres *k* et *q* sont, pour la même raison, retranchées du tableau des consonnes, tandis que les groupes *ch* et *gn* s'y trouvent.

Dans cette première étude, les consonnes sont appelées *be*, *de*, *fe*, comme dans les mots robe, bonde, griffe, « parce que cela est plus com-
» mode pour apprendre les lettres aux commençants. »

Il est à remarquer que M. de Laffore n'admet pas de voyelles nasales.

Le deuxième tableau fait connaître les équivalents des voyelles et des consonnes, c'est-à-dire les différentes manières de représenter les mêmes sons. C'est ici qu'apparaissent *k*, *y*, *ph*, ainsi que les groupes *pr*, *bl*, *vr*, *phl*, que M. de Laffore fait étudier sous le nom de consonnes doubles.

Dans l'étude, les groupes de lettres ne sont pas décomposés en leurs éléments graphiques ; mais à l'aspect d'un groupe, l'élève doit prononcer le son qu'il représente. Cette manière d'étudier certaines combinaisons, qui découle du principe fondamental de la méthode, est digne d'attention, parce que non-seulement elle caractérise la nouvelle méthode de lecture, mais parce qu'elle est logique et présente des avantages certains. Soit par exemple, la combinaison *eau*. Pourquoi la décomposer en ses éléments graphiques : *e*, *a*, *u*, puisqu'elle ne présente que la voyelle *o* et que c'est le groupe tout entier et non les lettres isolées, qui, par convention, rappelle cette voyelle.

Remarquons en outre que c'est le groupe *au* qui remplace *o*, quelles que soient les lettres auxquelles il est juxtaposé. Il est donc superflu d'apprendre par cœur les combinaisons *aud*, *aux*, *aulx*; qui représentent la même voyelle. Cette observation peut être faite relativement à d'autres groupes, comme *ai*, *ou*.

Il nous paraît donc qu'en réduisant ainsi le nombre des combinaisons à apprendre, la statilégie facilite la tâche des élèves.

Le troisième tableau est consacré à la division des mots en syllabes. L'ancienne méthode de lecture pratique aussi cette décomposition; mais sans donner de règle. L'usage seul sert de guide. M. de Laffore donne le premier, pour la division en syllabes, la règle simple que voici : « Il faut » toujours laisser à gauche de la voyelle (phonique) une consonne simple, » double ou composée et rien qu'une seule. »

Mi-el-leux, ar-chi-tec-te, sté-no-gra-phie.

La loi de division en syllabes étant connue, on passe aux valeurs de position des lettres : c'est l'objet du quatrième tableau.

Les règles qui fixent ces valeurs sont également peu nombreuses et généralement faciles à comprendre. Ainsi, au sujet de la lettre *e*, qui prend quatre valeurs différentes, nous trouvons :

e :
- devant une consonne se prononce *è*, ex. : fer, net, elle;
- devant *m* ou *n* se prononce
  - *a*, ex. : temple, vente;
  - *i*, à la fin des mots, ex. : bien, examen.
- devant *s* ne change pas (reste muet) à la fin des mots de plus d'une syllabe, ex. : paroles, pies, rues. *(A suivre.)*

CONFÉRENCES DES INSTITUTEURS NEUCHATELOIS

(Suite.)

Le meilleur mode d'inspection scolaire!... Voilà encore une de ces nombreuses questions pédagogiques sur lesquelles les opinions sont bien divergentes. Cependant chacun est d'accord sur un point, c'est qu'*il faut une inspection.* L'inspection est un contrôle, et tout contrôle, quand il revêt les conditions voulues, est un précieux stimulant. D'ailleurs, qui est-ce qui n'est pas contrôlé?... L'ouvrier l'est par son patron, le fonctionnaire par son supérieur et celui-ci par le peuple; il n'est pas jusqu'au monarque dont la puissance paraît sans bornes, qui ne doive subir un contrôle, celui de l'opinion publique au moins.

L'inspection des écoles est donc nécessaire et désirable à tous égards; mais, pour être efficace, elle doit revêtir certaines conditions générales indispensables. Ainsi, par exemple, *elle doit être exercée par des personnes compétentes :* ce n'est pas toujours ce qui arrive dans certains villages où les trois quarts des inspecteurs ne pourraient pas être à la place des inspectés, et où ceux qui le pourraient se croient trop souvent obligés de se lancer dans les régions supérieures et de faire de la science où il ne

faudrait que des éléments; ne pas pouvoir monter et ne pas savoir descendre sont deux extrêmes paralysants. L'inspection doit être, en second lieu, *le résultat d'un système logique et raisonné et non le produit du hasard et de l'arbitraire.* On se propose évidemment deux buts en l'instituant: juger des progrès des enfants et de la marche générale des écoles et fournir à l'instituteur un appui moral et, au besoin, effectif contre l'indiscipline; or, pour les réaliser, ne faut-il pas que l'inspection soit suivie, régulière, incessante pour ainsi dire?... Ce n'est pas encore le cas dans beaucoup de localités, où l'instituteur ne voit apparaître aucun des membres de la commission d'éducation, à l'exception du pasteur ou du curé, pendant toute l'année qu'au jour de l'examen, de la *visite*, comme on dit, en s'autorisant de l'acception propre de ce mot pour la faire aussi courte que possible. En troisième lieu, toute bonne inspection *embrasse l'ensemble de l'organisme scolaire et ne s'en tient pas à des fragments épars.* Cette condition est loin d'être remplie dans les écoles où le degré de développement et de culture se jauge au moyen du *bénémètre*, ni dans celles où plus on bredouille son catéchisme, ses passages ou ses psaumes, plus on est déclaré savant. Enfin, *l'inspection doit être faite en vue des élèves et non dans l'intention de sonder le maître dans ses connaissances, ses principes et ses opinions.*

Dans le canton de Neuchâtel, l'inspection scolaire est exercée par les commissions d'éducation et par l'Etat. Les premières font des visites plus ou moins fréquentes pendant l'année, et assistent aux examens annuels. Dans les grands centres, un directeur permanent est le pouvoir exécutif et administratif de l'école. Quant à l'Etat, il se borne à envoyer aux examens un délégué, qui fait rapport à la direction de l'instruction publique. Ce système, simple et pratique, a été généralement approuvé dans les rapports des sections. Si l'on a critiqué l'apathie et le laisser-aller de quelques commissions d'école, on a relevé, en revanche, le zèle, l'activité et le beau dévouement de la grande majorité d'entre elles. On a témoigné aussi le désir que les délégués de l'Etat aux examens fussent, autant que possible, des pédagogues, et que M. le directeur de l'éducation publique se transportât dans les différentes localités pour juger, par lui-même, de l'Etat des écoles; à quoi M. Guillaume a immédiatement répondu que c'était aussi son grand désir, et que, sous peu, il le mettrait à exécution.

D'un autre côté, le système d'inspection par des fonctionnaires *ad hoc* permanents, dont l'idée était un peu dans l'air, a été impitoyablement et unanimement repoussé. Sans doute qu'on ne conteste pas que des inspecteurs ne puissent rendre de grands services à la cause de l'éducation po-

pulaire et que, dans bien des cas, ils ne soient de précieux intermédiaires entre l'Etat, les commissions d'éducation et les instituteurs dont ils se font souvent les avocats. Mais, pour les instituteurs neuchâtelois ces considérations sont moins impérieuses : ils ont assez de courage et d'indépendance de caractère pour manifester librement leur opinion devant des supérieurs, et, il faut le dire, ils redoutent l'établissement d'inspecteurs. Il a été fait des tableaux passablement sombres de la position de l'instituteur vis-à-vis de son inspecteur : ce dernier peut être un homme sans talents pédagogiques, dur, hautain, un Louis XIV au petit pied, devant qui tout doit plier ; ou bien un homme d'école, il est vrai, mais un novateur, un idéologue qui, sans tenir compte de la pratique et de l'expérience acquise, voudra faire triompher ses principes *per fas et nefas ;* ou bien un homme politique ; ou bien un adversaire des idées religieuses, etc.; etc. Ces craintes ne sont pas dénuées de fondement, mais on peut se demander si elles ne sont pas exagérées. Quoiqu'il en soit, l'établissement d'inspecteurs serait une mesure fort mal vue par les instituteurs, et, bien qu'elle soit prônée par certaines personnes, par des membres du corps enseignant même, qui ne voudraient pas toutefois d'inspecteurs pour eux, nous ne pensons pas qu'elle se réalise de sitôt. Il y a, du reste, un empêchement majeur pour le moment : la question financière.

La question de l'inspection scolaire en a fait surgir deux autres qui n'ont avec elle que cette seule connexité, c'est qu'elles traitent aussi des moyens à employer pour rendre l'école le plus florissante possible. Ces deux questions sont : l'établissement de *colloques scolaires de districts*, et celui d'un *synode scolaire*. L'idée des colloques émane de la section de Boudry. Les membres de cette section, frappés du peu de relations et d'entente qu'il y a souvent entre les commissions d'éducation et les instituteurs, et voulant remédier à un si fâcheux état de choses, proposaient de constituer, dans chaque district, des réunions auxquelles assisteraient tous les instituteurs et des délégués de toutes les commissions d'éducation. Dans ces réunions, ou *colloques*, seraient discutées les questions se rapportant à l'école. La section de Boudry a envoyé une circulaire aux autres sections, en les priant d'examiner cette affaire. Toutes s'en sont occupées et ont appuyé, en principe, l'idée soumise. Seule la section de Neuchâtel n'a pas pu donner les mains à cette proposition, dont la réalisation lui paraîtrait devoir rencontrer des difficultés majeures. Ainsi, dit-elle, qui convoquera ces colloques ? Messieurs les membres des commissions d'éducation voudront-ils y assister ? Les instituteurs seront-ils toujours bien placés pour faire entendre leur voix ? D'ailleurs, s'il ne s'agit que de

questions particulières, chaque localité n'a-t-elle pas des besoins divers? à quoi bon alors des réunions?... Mais, d'un autre côté, la section de Neuchâtel ayant constaté le peu d'influence dont jouit le corps enseignant primaire dans certaines questions importantes, a demandé qu'il y ait changement à l'état actuel et que, ou bien les instituteurs primaires fussent représentés plus équitablement dans la *commission d'Etat de l'éducation publique*, où ils ne sont actuellement qu'au nombre de deux, ou bien qu'il soit établi un *synode scolaire*, à l'instar de ceux qui existent dans plusieurs cantons de la Suisse allemande. Ces deux points importants feront, l'année prochaine, le sujet des discussions des sections et des rapports aux conférences générales.

(A suivre) A. Biolley.

Correspondance.

« Lausanne, 8 novembre 1868.

» Monsieur,

» Je suis un grand partisan, comme vous savez, de la réforme orthographique à la Didot, et je désirerais voir faire des progrès à cette question. L'institut national genevois est favorable, dit-on, à l'amélioration projetée et doit s'en occuper prochainement; les instituteurs genevois sont d'accord, et la grande assemblée de Lausanne du 5 août dernier, ne s'est pas montrée défavorable. Ne serait-il pas opportun de provoquer une manifestation et d'encourager ainsi l'institut genevois à aller de l'avant..... »

Nous extrayons ces lignes d'une assez longue lettre à nous écrite par un Nestor de l'enseignement privé, phonographe converti à la réforme de M. Didot. Un article dû à une plume très autorisée paraîtra dans un de nos prochains numéros, au sujet du livre de M. Didot, et montrera ainsi notre bon vouloir. Mais nous ne pensons pas que la réforme proposée par M. Didot puisse s'accomplir en dehors du grand centre où elle a été posée, en dehors de l'académie et des lettres de France et de Navarre. Une solution par nous ne servirait de rien et ne ferait pas avancer d'un *iota* la chose. On nous dit que les *correcteurs d'imprimerie* sont intervenus en faveur de la réforme orthographique. Cette intervention est toute naturelle; mais nous voudrions voir arriver celle des *écrivains*. D'ailleurs, si nous devons dire toute notre pensée, nous ajouterons que c'est d'une réforme qu'il s'agit et non d'une levée en masse, d'une révolution. La réforme doit se faire paisiblement et insensiblement. Les réformes de la langue ne se font pas à coups de règlements, de pétitions, de manifestations, l'émeute même n'y peut rien, et ce serait inaugurer un nouvel et étrange procédé en grammaire et en littérature, que d'y faire intervenir le vote à la majorité ou à la minorité.

Vous me direz peut-être, mais monsieur, il s'est décidé de cette façon des choses plus importantes que la réforme de la langue, témoin ce berger qui fit pencher la balance pour la messe contre le prêche dans tel village[1].

D'accord, mon vieil ami, il en était ainsi au XVIe siècle, voudriez-vous y revenir, vous un champion émérite des lumières, de la liberté religieuse et de toutes les libertés. Laissons la réforme faire son chemin, les instituteurs, on l'a dit avec raison à Lausanne, n'ont qu'une chose à faire, c'est d'enseigner la langue telle qu'elle est jusqu'à ce qu'elle ait été modifiée par qui de droit.

PARTIE PRATIQUE

Exercices de langue.

DICTÉES ORTHOGRAPHIQUES

Continuant la série des dictées orthographiques, nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs un exercice qui a été également donné aux jeunes gens des deux sexes qui aspiraient au brevet de l'enseignement primaire. Cette fois-ci, nous avons mis en *italiques*, les fautes commises par un certain nombre d'aspirantes, fautes peu nombreuses comme on voit. Cette dictée sans doute se distingue avantageusement de la précédente, en ce qu'elle ne cherche point à embarrasser les élèves en allant à la chasse des termes techniques et des mots inusités dans la langue courante; ce n'est pas non plus un thème grammatical, hérissé de participes qui faisaient les délices de l'ancienne école. C'est un morceau tout littéraire, emprunté à l'un des écrivains de la *Revue des Deux Mondes*, et péchant même peut-être, à l'inverse des précédents, par un raffinement de pensée et de style qui n'est pas à la portée des intelligences juvéniles. Aussi expliquant plus tard ce même texte dans une classe de jeunes gens de 16 à 20 ans, nous n'en avons pas trouvé un grand nombre qui aient compris le *culte* des *supériorités intellectuelles* et encore moins les caprices de sultan *blasé*, que les aspirants ont généralement écrit au pluriel, et qu'ils peuvent, je crois, écrire ainsi, car il y a plus d'un sultan par le monde et plus d'un sultan dont l'abus des jouissances a émoussé la sensibilité.

L'expression de *pessimisme* n'a pas été non plus saisie de tous, bien que, comme son terme correspondant *optimisme*, elle soit pourtant du langage le plus courant et d'un usage très fréquent dans les livres et les journaux.

On voit par les deux exemples que nous avons donnés, combien il est difficile de choisir une dictée qui réponde à toutes les exigences et réalise les conditions d'une dictée convenable, je ne dis pas *parfaite*. Qu'est-ce qui est *parfait* en ce monde ?

DICTÉE

Les temps sont bien changés. On peut le dire sans être taxé de *pécimisme*; l'esprit n'a plus aujourd'hui toute sa valeur, comme il y a quarante ans. S'il a com-

1 De Chambrier, *Histoire de Neuchâtel*, page 309.

mis *quelques fautes* par excès de confiance et d'orgueil, s'il s'est exposé parfois au ridicule qu'entraîne l'infatuation, ces fautes et ces ridicules, il les a cruellement expiés. Le culte des supériorités intellectuelles a baissé parmi nous dans la même proportion que le culte des idées. Où est-elle cette curiosité ardente et neuve des anciens jours, si empressée autour des talents, qui semblaient promettre quelque chose de nouveau? A sa place, je ne trouve qu'un scepticisme léger, qui se défend par l'ironie préventive contre toutes les surprises de la pensée et qui ne craint rien tant que de paraître dupe. Ce qui est simple et délicat semble maintenant trop simple et presque fade. Une nuance d'idée n'intéresse presque plus personne. Pour attirer l'attention, il ne faut rien moins qu'un paradoxe *extravaguant*, quelque énormité de doctrine, *quelques singularités* de mise en scène, un coloris exagéré ou des poses d'athlète ; ce n'est pas trop de ces efforts extraordinaires que nous voyons accomplir à des auteurs qui, en des temps plus propices, se seraient contentés d'être des écrivains. Pourquoi, sinon pour réveiller de sa torpeur l'indifférence publique, ces luttes de *forces*, ces effets de muscles, ces contorsions et ces convulsions de style, cette gymnastique violente de talents surmenés? A ce prix, paraît-il, on peut encore ravir les faveurs du public; mais il faut se presser d'en jouir. Rien n'est plus passager que ces caprices de *sultans blasés*. L'ennui et la frivolité en ont bientôt effacé la trace sur le sable où s'inscrivent les enthousiasmes mobiles de la foule.

De quel côté se portent aujourd'hui de préférence les curiosités oisives de la foule? Nous ne voulons toucher qu'en passant à ces symptômes ; mais combien ils sont caractéristiques ! Ce qui semble dominer dans les rangs divers de la société contemporaine, c'est le désir des distractions faciles, sans excepter celles de l'esprit, pourvu qu'elles ne coûtent aucun effort et qu'on puisse les recueillir en se jouant. De là, différents ordres de plaisirs que ne connaissaient pas nos pères, et qui ont pris, dans ces dernières années, un développement singulier. C'est de nos jours qu'on a inventé toute une littérature dont nous retrouverions difficilement l'analogue dans l'histoire de l'esprit français. Je ne veux pas feindre pourtant d'ignorer qu'à toutes les époques il y ait eu en France un goût vif d'indiscrétion, de scandale même, et un empressement significatif à recueillir les commérages d'antichambre.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Premiers exercices intellectuels à l'usage des jeunes enfants.

Le titre même de l'ouvrage que nous sommes heureux d'annoncer, en indique suffisamment la nature et la portée. Il ne s'agit point ici d'un livre d'étude proprement dit; ce sont plutôt de simples causeries avec les petits enfants, pour servir au développement de leur intelligence.

La curiosité est un penchant naturel, j'ose presque dire un des besoins du premier âge. L'enfant ne connaît rien encore aux choses de la vie, et cependant il voudrait tout savoir. Il cherche à se rendre compte de tout ce qu'il voit, de tout ce qu'il entend ; il demande l'explication de tous les phénomènes qui frappent ses sens, il voudrait pour ainsi dire qu'on lui donnât le dernier mot de toute chose. De là ces éternels *pourquoi* ? questions souvent embarassantes dont il accable ses parents et ses maîtres. Si ceux-ci refusent ou sont incapables de le satisfaire, il ira chercher ailleurs l'aliment que sa jeune intelligence réclame. Mais trop souvent aussi tombera-t-il en de mauvaises mains, entre les mains de personnes ignorantes ou corrompues qui fausseront son jugement ou gâteront son cœur. Pour ne citer que quelques exemples, ne doit-on pas signaler et flétrir la manie de certaines gens qui abusent de la crédulité du jeune âge pour lui débi-

ter mille fables absurdes, contes de fées, histoires de revenants et autres inepties. De semblables récits sont moins inoffensifs qu'on ne le suppose; ils font naître dans l'esprit des idées superstitieuses et peuvent influer fatalement sur le caractère. Ce qui est bien plus triste, c'est la perte de l'innocence, par suite d'une parole irréfléchie ou d'une action coupable, exemple contagieux dont l'enfant aura été le témoin et la victime... De là cette science précoce du mal et tant de vices si communs de nos jours, qui font le malheur de la jeunesse, la honte et le désespoir des familles.

Le remède à d'aussi graves, à d'aussi criants abus, où le trouverons-nous, sinon dans une sollicitude constante, attentive et dévouée de la part des pères et mères? Ceux-ci, en effet, sont comme la seconde providence de leurs enfants; ils ne doivent jamais les perdre complétement de vue, ni se décharger sur autrui du soin de former leur esprit et leur cœur. C'est dans les leçons et au contact de l'intelligence paternelle que la raison de l'enfant mûrit et se développe, c'est sur les genoux ou plutôt dans le cœur même de sa mère qu'il doit puiser la piété chrétienne, les sentiments d'amour de Dieu, d'équité et de bienveillance envers ses semblables... Rien ne saurait remplacer la première éducation domestique; si cette base manque, c'est en vain que vous confierez votre enfant à l'instituteur le plus zélé, le plus habile, celui-ci y perdra son temps et ses peines. Voilà pourquoi nous ne craignons pas de dire avec l'accent de la plus intime conviction : N'attendez aucun bien, aucune réforme sensible de nos établissements scolaires, tant que les grandes traditions religieuses et sociales n'auront pas repris la place d'honneur au sanctuaire du foyer domestique.

Mais les parents sont-ils toujours ce qu'ils devraient être? Sont-ils réellement è la hauteur de leur mission sublime? Sont-ils assez vertueux, assez éclairés pour donner à leur jeune famille un enseignement substantiel et solide, exempt de toute erreur comme de tout préjugé?... Oh! que nous sommes encore loin de l'idéal vers lequel doivent tendre tous les vrais amis du progrès humanitaire. En attendant, quel service immense on rendrait aux familles si on leur enseignait l'art d'instruire et de moraliser les enfants, tout en ayant l'air de les amuser.

Telle est la pensée qui a déterminé quelques amis de l'instruction, membres d'une respectable corporation enseignante, à rédiger un recueil d'exercices sur les objets usuels et sur les vérités morales les plus à la portée du premier âge. Ils n'ont eu en cela d'autre but, d'autre ambition que de faciliter aux pères et mères, maîtres et maîtresses, ainsi qu'aux directrices des salles d'asile, l'accomplissement de leur tâche envers leurs plus jeunes élèves. — Cet humble et modeste travail, autographié à un certain nombre d'exemplaires, n'aurait besoin que de subir quelques légères modifications pour pouvoir s'intituler : *Manuel élémentaire de pédagogie pratique.*

Fidèles aux traditions et aux exemples de plusieurs pédagogues distingués, — tels que Fénélon, Pestalozzi, Girard, génies sublimes qui ne dédaignaient pas de converser avec l'enfance, — les auteurs du nouveau recueil ont donné à leurs exercices la forme d'entretiens familiers. Cette forme *catéchétique* ou dialoguée est en effet une des plus appropriées à la nature des jeunes intelligences. Elle les tient sans cesse en éveil, elle les habitue à la réflexion et fortifie leur force pensante : elle oblige les enfants à tirer de leur propre fond la réponse aux questions posées. C'est ainsi que par la *catéchisation* on réalise la grande maxime pédagogique : *L'ins-*

truction doit être, autant que possibte, dégagée du dedans au dehors et non inculquée du dehors au dedans.— Ce mode d'enseignement, dont l'invention est attribuée à Socrate, le plus profond philosophe de l'antiquité profane, mort à Athènes l'an 400 avant J.-C., martyr de sa croyance en l'unité de Dieu et à l'immortalité de l'âme; — ce mode d'enseignement, dis-je, a été remis en honneur dans ce siècle par le pédagogue allemand Dinter (1760 — 1831). Il est généralement adopté en Allemagne, en Angleterre et dans plusieurs cantons suisses. Tout récemment encore le ministre de l'instruction publique en France, stimulé par les progrès des nations voisines, vient, dit-on, d'adresser une circulaire aux inspecteurs des écoles pour recommander l'emploi de la catéchisation socratique dans l'enseignement primaire.

Terminons maintenant cette notice bibliographique par une citation textuelle empruntée au grand éducateur fribourgeois P. Girard, dont nous croyons à propos de reproduire ici l'avertissement qu'il avait en tête de son remarquable opuscule: *Premières notions de religion*, à l'usage des jeunes enfants. « Ce n'est point à la mémoire de l'enfant que cette introduction doit être confiée; le but serait manqué si l'on voulait faire apprendre par cœur les réponses que l'on a jointes aux demandes. L'enfant doit puiser les réponses dans sa tête et dans son cœur, et les exprimer à sa façon; il faut seulement l'habituer à répondre sans abréviation, c'est-à-dire en reprenant le sujet et le verbe de la question..... S'il hésite, on lui suggère un mot et l'on forme une nouvelle question pour amener la réponse désirée. Mais il faut toujours tâcher que l'enfant trouve, car nous ne savons bien que ce que nous avons appris de nous-mêmes. »

P. E. Roemy.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Tessin. — Dans un article de l'*Educateur* de la *Suisse italienne*, n° 20, où il est question des inventeurs, on y parle de *Mesmer*, l'inventeur du magnétisme animal, comme étant *Suédois* d'origine. Il est cependant avéré que Mesmer était né à Weil, en Thurgovie, et se trouve être Suisse et non Suédois d'origine. Quoique le panthéon national de la Suisse soit riche, il importe de ne se laisser reprendre aucune de nos gloires. Les peuples voisins ne sont déjà que trop disposés à s'attribuer tous ceux de nos hommes célèbres qui ont vécu au milieu d'eux.

Dans ce même article, les frères Montgolfier, les inventeurs de l'aérostat, sont appelés Montgolpier, sans doute par suite d'une faute d'impression.

St-Gall.— La commune du village de Wattenwyl, dans le Toggenbourg, a décidé d'augmenter de 200 fr. les traitements de ses deux instituteurs, et de les porter à 1300 fr., non compris le logement, le chauffage et le plantage. La maîtresse d'ouvrage a obtenu aussi une augmentation d'appointements. Honneur à une commune qui sait apprécier le travail intellectuel et les peines de l'instituteur !

— Le joli village d'Jona a célébré l'inauguration de sa nouvelle maison d'école par une fête charmante à laquelle toute la population a pris part. Les maisons étaient ornées pour la circonstance.

— Ce canton et la Suisse entière ont perdu dans M. Federer, curé catholique à Ragatz, un homme remarquable par sa science, son esprit phi-

losophique et de grands services rendus à la cause de l'éducation comme recteur de l'Ecole cantonale mixte de St-Gall. Nous publierons une notice sur cet homme aussi distingué par ses vertus et son amour de ses semblables que par ses talents. M. Federer était membre du conseil de l'Ecole polytechniqne fédérale.

Turquie. — Le progrès intellectuel et scolaire a enfin gagné aussi ce pays, où un lycée vient de s'ouvrir à Constantinople. Le nouveau lycée de Galata-Séraï ne compte pas moins de 368 élèves, dont 165 musulmans, 42 juifs, 35 Grecs, 22 Bulgares, 86 Arméniens et 18 catholiques latins. On dit que le pape et le patriarche grec ont défendu tous deux aux familles catholiques romaines et de la religion gréco-russe de placer leurs enfants dans cet établissement cosmopolite, fondé sous les auspices de la France.

Amérique. — Un journal de Torente, dans le Canada, parle d'une invention de l'américain Mower, qui consiste dans un système de transmission électrique où le fils est supprimé comme un rouage inutile.

Le sieur Mower a placé les deux parties de son appareil sur les deux rives opposées du lac Ontario et transmis d'un rivage à l'autre, à travers les eaux du lac, un avis télégraphique, sans le secours d'aucun conducteur. La transmission s'est accomplie en $^3/_8$ de seconde, soit instantanément, en quelque sorte, à la distance de 170 kilomètres. La correspondance a duré pendant deux heures consécutives, sans rencontrer la moindre difficulté.

L'inventeur a refusé jusqu'ici de faire connaître son secret. On suppose que le principe de sa découverte est basé sur ce fait que les courants électriques peuvent être établis horizontalement en évitant toute déviation quelconque. M. Mower se dispose à partir pour l'Europe, où il se propose d'établir, d'après son système, une ligne transatlantique qui aurait pour points de départ Oporto, en Portugal, et Montanok-Point, dans le Long-Island, aux Etats-Unis. L'inventeur évalue à 50,000 fr. les frais d'établissement de son appareil. Le système actuel de cable sous-marin exigerait, pour le même trajet, la dépense de 30 millions.

Le Rédacteur en chef, Alex. Daguet.

Librairie S. BLANC, à Lausanne.

24 chants pour écoles et pensionnats, par J. Becker, nouveau recueil, prix, 30 cent., 2 exemplaires gratis par douzaine.

Cours de dictées, par A. Clément-Rochat, un volume in-12 de 178 pages, 1 fr. 50 cent.

Système métrique des poids et mesures et les rapports avec les poids et mesures suisses de 1851, par L. Pasche, prix, 1 fr.

Petite histoire suisse des écoles primaires, par J. Matthey, cart., 70 cent.

Psautiers, grammaires, livres de lecture, cartes géographiques, modèles d'écriture et de dessin, et autres fournitures d'école.

Plumes à réservoir doublement cémentées, très bonne qualité.

Ouvrages pour bibliothèques.

Livres d'étrennes *brochés* et avec *riche reliure.*

Aux mêmes conditions, tous les ouvrages annoncés dans les *catalogues et journaux.*

Les **nouveaux abonnés à LA SUISSE** recevront *gratuitement* les numéros de novembre et décembre.

Les *primes* sont *maintenues.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE BORGEAUD, ÉDITEUR